

Raffarin : une main de fer dans un gant de velours pour les marchés financiers

Yves Dimicoli

Le discours de politique générale prononcé par Jean-Pierre Raffarin à l'Assemblée nationale le 2 juillet dernier renvoie l'image d'une main de fer dans un gant de velours.

Tout enrobé de bonnes intentions et de rondeurs consensuelles, ce discours d'une heure et quart présente en fait les éléments d'un projet visant à essayer de formater la France à une triple contrainte : les exigences des marchés financiers, les injonctions de la Banque Centrale Européenne (BCE), une mondialisation dominée aux plans économique et culturel par les Etats-Unis.

Ces trois questions, d'ailleurs, sont absentes (ou presque) du discours du Premier ministre. Et cela attire légitimement l'attention. Comment ne pas parler, en effet, des formidables secousses sur le marché financier et des catastrophes comme celles de Vivendi, France-Télécom ou Alcatel ? Comment ignorer les inquiétudes vis-à-vis des orientations de la BCE, préoccupée essentiellement de lutte contre l'inflation, alors que la croissance demeure ralentie et que le chômage repart à la hausse ? Comment, enfin, faire silence face à l'agressivité économique, commerciale, financière, culturelle et militaire des Etats-Unis cherchant par tous les moyens à consolider leur reprise et à faire « atterrir » en douceur le dollar, au détriment de leurs principaux partenaires ?

Cette triple absence révèle, en fait, combien le Premier ministre, sur mandat strict du Président de la République, intègre ces trois dimensions comme autant de contraintes intouchables pour sa politique.

Mais, bien sûr, il ne peut l'afficher officiellement au risque de révéler combien il n'a aucune ambition pour la France en Europe et dans le monde, si ce n'est celle de lui faire suivre ce qui y prédomine.

Toutefois, le discours de J.-P. Raffarin révèle la nécessité dans laquelle se trouve la droite de produire du consensus, face à une population qui, en avril dernier, n'a pas voté pour le programme de J. Chirac mais pour battre Le Pen.



Comment ignorer les inquiétudes vis-à-vis des orientations de la BCE (siège de la BCE Francfort)

Ainsi l'intervention du Premier ministre révèle des efforts nouveaux pour rassurer et tenter de coller de façon populiste à des attentes fortes, y compris, parfois en cherchant à afficher un différend avec le Medef. Cela s'est vu notamment à propos des « contrats-jeune » sur lesquels l'opposition entre F. Fillon et F. Mer a été tranchée par J. Chirac au détriment du second, représentant du Medef, qui voulait que ces contrats soit à durée déterminée.

Autrement dit, le populisme du gouvernement Raffarin ne concerne pas que les questions de sécurité. Il se déploie aussi sur le terrain social et de l'emploi où les exigences de résultat sont très fortes.

Cependant, le décryptage de son discours révèle, sous des allures bonhommes, une droite qui entend impliquer

beaucoup plus la force de l'Etat, dont elle détient la plupart des leviers, pour transformer la société au quotidien, au service de « l'hyper-libéralisme ».

Il s'agit de tout faire pour faciliter, dans le cadre de cette triple contrainte intouchable, pour faciliter les stratégies de rentabilité financière des capitaux localisés ou localisables sur le site français.

Attractivité et compétitivité apparaissent ainsi comme les deux grandes obsessions du projet présenté par J.P. Raffarin, l'autorité de l'Etat servant, en quelque sorte, à sécuriser les moyens matériels, financiers et humains de les satisfaire.

Le Premier ministre prend appui, ce faisant, sur les contradictions devenues intenable de la dérive sociale-libérale du gouvernement Jospin, condamnée le 21 avril dernier, tout en poussant encore plus loin, dans sa foulée, des réformes régressives (privatisations, baisse du coût salarial de l'emploi...) demandées par le Medef.

1. Politique financière de l'Etat : la sécurité des rendements financiers avant tout

On ne trouve nulle part, dans le discours de J.P. Raffarin, un objectif de croissance réelle, même si l'on sait que tout le programme du candidat Chirac à l'élection présidentielle, comme celui du candidat Jospin, était calé sur une hypothèse de croissance de 3% en moyenne par an pour le quinquennat.

Surtout, il n'y a aucun objectif de créations d'emplois ou de réduction du chômage et de la précarité.

Vrai modestie, après les déconvenues des années 2001 et 2002 ou refus de donner la priorité à de tels objectifs ? Après tout le Premier ministre n'hésite pas à s'engager, pour la législature, sur l'objectif de la création d'un million d'entreprises nouvelles ?

Il annonce des priorités pour la politique budgétaire, la première d'entre toutes étant la Sécurité.

Seules la police, la gendarmerie et la justice font l'objet d'un engagement chiffré en matière de créations d'emplois (23 500 en cinq ans).

Avec la Défense, ce sont les seuls postes pour lesquels J.P. Raffarin annonce un effort budgétaire.

Pour le reste, sans le dire, il renvoie à un pari sur la croissance mondiale, et au Pacte de stabilité de l'euro, avec l'objectif, si la France arrive à faire 3% de croissance par an, d'une résorption du déficit public en 2004 (engagement du sommet de Séville).

Cela signifie que le recentrage budgétaire de l'Etat sur ses « missions régaliennes » (police, justice, défense) sera acquis au détriment des autres postes de dépenses publiques et sociales.

J.P. Raffarin, s'inscrivant dans les traces ouvertes par L. Jospin en la matière, affirme vouloir, tout à la fois, réduire le poids des dépenses, les déficits et les impôts.

Il s'agit là, en fait, d'une équation analogue à celle qui a été inscrite dans le programme de stabilité de la France que L. Jospin et L. Fabius ont soumis à Bruxelles naguère. L'esprit en a d'ailleurs été confirmé au sommet européen de Barcelone avec J. Chirac.

La nouveauté tient dans le fait que l'on change officiellement de priorité : la sécurité au lieu de l'emploi.

Mais elle tient aussi au fait que la croissance est devenue beaucoup plus incertaine alors que, cependant, la droite entend être plus conséquente que L. Jospin.

En effet, comme l'a révélé l'audit des finances publiques demandé par J.P. Raffarin à deux magistrats de la Cour des comptes, la gestion du gouvernement de la « gauche plurielle », malgré des années de croissance soutenue par l'activité mondiale, se termine sur un déficit public sensiblement accru (voir page 10).

Le résultat de la gestion de Jospin en ce domaine souligne la contradiction entre l'objectif de défendre l'emploi et le freinage voulu de la dépense publique pour diminuer le déficit public et réduire les impôts.

Sur cette base J.P. Raffarin met en avant la priorité de sécurité (civile et militaire) pour l'opposer, dans un contexte de croissance ralentie et incertaine, aux autres postes de dépense, tout en tenant plus fort encore sur l'engagement de baisses d'impôts. Certes, la visée d'une baisse des déficits publics est maintenue très nettement, mais, de façon pragmatique, la promesse de revenir à l'équilibre des finances publiques en 2004 est désormais subordonnée à la réalisation effective d'une croissance de 3% par an en moyenne d'ici là.

Tout le calcul de Chirac-Raffarin repose sur le fait que les baisses d'impôts et de charges sociales patronales, l'allègement de la réglementation du travail vont encourager la création d'entreprises et relancer l'activité.

En réalité, les diminutions d'impôts accordées uniformément profiteront surtout aux ménages les plus riches qui accumulent beaucoup plus qu'ils ne consomment leurs revenus et faciliteront les gâchis financiers des grandes entreprises. N'est-ce pas ce qui s'est passé au cours des deux derniers exercices du mandat Jospin ?

D'ailleurs la baisse, prévue par le gouvernement Raffarin, de 5% de l'impôt sur le revenu va permettre à 1% des Français les plus riches d'empocher le tiers des 2,7 milliards d'euros que coûtera cette mesure à l'Etat.

De même, la diminution, annoncée par le Premier ministre, de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle accroîtra surtout les profits disponibles que les grands groupes replaceront dans la finance.

Ainsi qu'a fait Vivendi des 4,4 milliards d'euros de crédits d'impôts divers et des quelques 730 millions d'euros d'exemption de l'impôt sur les plus-values qui lui ont été accordés par l'Etat, au cours des cinq années écoulées particulièrement ? Essentiellement, comme on l'a vu, à multiplier les opérations financières, aux Etats-Unis notamment.

Bien évidemment, comme son prédécesseur, J.P. Raffarin ne dit pas un mot du rôle des banques et de l'orientation du crédit, tout en prétendant vouloir se préoccuper des artisans et des PME-PMI.

En réalité, ceux-ci souffrent plus que tout autres des conditions très strictes que maintiennent à leur égard en termes de taux d'intérêt, comme de garanties, les banques en France.

Mais à cela il n'est pas question de toucher, parce que les banques sont sous la tutelle des marchés financiers, que les créances douteuses s'accumulent avec la croissance ralentie, que le risque progresse avec les secousses boursières, et que l'orientation du crédit est aux mains de la BCE.

J.-P. RAFFARIN
NE DIT PAS
UN MOT
DU RÔLE
DES BANQUES
ET DE
L'ORIENTATION
DU CRÉDIT

Au total, la politique financière de l'Etat, telle que la dessine J.P. Raffarin, visera, avant tout, à sécuriser les rendements et placements boursiers et à accroître les moyens de coercition de l'Etat sur la société salariale pour lui faire accepter, au nom de belles intentions, un politique qui va, en réalité, un peu plus la violenter.

2. Au nom de la démocratie locale une plus grande proximité entre Etat, élus locaux et financiers

Ce rationnement de la dépense publique, sociale est intenable à structures constantes. D'où l'intention affichée par Raffarin d'avancer dans la réforme. Cela concerne particulièrement les services et entreprises publics et la réforme de l'Etat.

a - Briser l'entreprise publique

Le Premier Ministre emprunte à L. Jospin et aux dirigeants socialistes la doctrine selon laquelle les projets d'ouverture du capital ou de privatisation se feront « au cas par cas », en tenant compte « de l'intérêt des entreprises et de leurs perspectives d'alliances et de développement ».

On se souvient que c'est au nom d'un tel pragmatisme que L. Jospin a réussi à privatiser plus que n'avaient pu le faire en leur temps MM. Balladur ou Juppé.

J.P. Raffarin reprend donc la recette pour l'appliquer cette fois à EDF et GDF. L'intention n'est pas à proprement parler nouvelle. L. Fabius et D. Strauss-Kahn l'avaient eux-mêmes explicitement proposée avant l'élection présidentielle. Et d'ailleurs on la retrouve en creux dans les choix faits par J. Chirac et L. Jospin, au nom de la France, au sommet européen de Barcelone.

Le Premier ministre prend bien soin d'affirmer qu'il entend veiller à ce que EDF et GDF respectent « toutes les exigences du service public ». Il ajoute qu'il s'agit seulement de modifier leur « forme juridique [...] pour permettre une ouverture progressive de leur capital, tout en demeurant dans le secteur public ».

En fait, comme on l'a vu à propos de France-Télécom, en répondant ainsi, par l'ouverture du capital au privé, au défi objectif de coopérations européennes et internationales nouvelles très intimes d'EDF et GDF, on ne fera qu'accentuer la pression de la rentabilité financière sur la gestion des ces entreprises publiques, contre le service public, ouvrant la voie à la privatisation totale.

L'exemple actuel de Vivendi Environnement pour la distribution de l'eau souligne, au contraire, combien on ne peut prétendre défendre le service public en plaçant sous exigence de rentabilité financière les entreprises et institutions censées en assurer les missions.

b - Réformer l'Etat pour le rapprocher des capitaux financiers

J.P. Raffarin l'exprime avec beaucoup de conviction : « [...] la décentralisation c'est aussi un formidable levier pour la réforme de l'Etat. C'est l'occasion et le moyen de faire les indispensables réformes de structures ».

Il s'agit, particulièrement, « d'une réforme de nos administrations pour aller vers une vraie administration de services ». Celle-ci devra concentrer « ses efforts sur l'accueil, notamment des plus démunis ». Elle devra « être présente là où les Français l'attendent » et « mettre en place des indicateurs d'efficacité qui permettent d'améliorer sa gestion ».



Comme à France-Télécom, on ne fera qu'accentuer la pression de la rentabilité financière sur la gestion des entreprises publiques...

Ce faisant, le Premier ministre entend ouvrir la porte à la mise en place d'un « service garanti » version soft du « service minimum » mettant en cause le droit de grève dans le public, tandis qu'un redéploiement important des moyens, notamment en fonctionnaires, au service d'étroites priorités est esquissé.

Et c'est au nom d'une « administration plus simple » que J.P. Raffarin compte demander au Parlement « l'autorisation de légiférer par ordonnances ».

L'autoritarisme de la méthode se présente paré des meilleures intentions pour capter le besoin formidable d'une administration vraiment au service de tous les citoyens et d'un recul conséquent de la bureaucratie et de l'arrogance de l'Etat, si accentuées au cours des années écoulées.

Le projet Chirac-Raffarin prend aussi appui sur les enjeux objectifs de régionalisation, pour défaire l'Etat social, tout en prétendant rapprocher l'exercice des missions des citoyens, des élus sur le terrain, au plus près des attentes.

Mais le Premier ministre ne dit pas un mot de l'énorme bureaucratie européenne et de ses décisions, si éloignées des citoyens, prises en concertation avec les lobbies des grands groupes privés.

Au contraire, il annonce son ferme engagement « à accélérer la transposition des directives européennes dans notre législation car nous sommes parmi les derniers en Europe ».

De même, il n'a pas un mot à propos du formidable divorce entre les attentes des salariés, des citoyens dans les régions et l'orientation de l'argent centralisé comme jamais vers les marchés financiers par les grands groupes et les banques totalement déresponsabilisés.

En réalité, il s'agirait surtout, pour la droite, de dégager l'Etat central de son implication dans le financement de la dépense sociale, tout en accentuant la démutualisation et la déresponsabilisation des entreprises face aux besoins sociaux et culturels des populations. Et en ligne de mire on retrouve la réduction nette du nombre d'agents de la fonction publique et l'introduction d'éléments de gestion marchande dans l'administration.

Surtout, sous la pression des exigences financières, la régionalisation projetée (la région serait désormais inscrite dans la Constitution comme de juste) consisterait en une déconcentration plus poussée et non en une vraie décentralisation : la proximité serait accrue, sur le terrain, entre des notables locaux et régionaux, l'appareil d'Etat, et les acteurs qui dominent sur le marché unique européen, les capitaux financiers.

C'est dans cette démarche que s'inscrit aussi la visée sur l'hôpital et les dépenses de santé.

La « République de partage » ainsi esquissée par le Premier Ministre devant l'Assemblée nationale ne serait-elle pas la version conséquente de cette « nouvelle alliance entre l'Etat et le marché » naguère prêchée par des sociaux-libéraux comme L. Fabius ou D. Strauss-Kahn ? Et l'alternative ne serait-elle pas alors cette nouvelle mixité entre partages et marchés, avec de nouveaux pouvoirs d'intervention des salariés, de nouveaux critères de gestion d'efficacité sociale des entreprises et de nouvelles coopérations, inscrite au cœur d'un nouveau projet communiste ?

3. Au nom de la démocratie sociale la Refondation sociale du Medef

Le « dialogue social » occupe, dans le discours de J.P. Raffarin, une place assez importante. L'ambition d'intégrer les syndicats est très forte. Le Premier ministre joue, pour cela, sur les frustrations accumulées au cours des cinq dernières années écoulées face au refus du gouvernement Jospin d'une véritable concertation systématique avec les organisations syndicales et associatives en amont des décisions, notamment celles concernant le marché du travail. Et ce sont, pour l'essentiel, les exigences du Medef que le gouvernement de droite entend faire partager, tout en partant de besoins objectifs de transformation.

a - Le défi de l'emploi-formation

J.P. Raffarin entend récupérer le besoin de Sécurité d'emploi et de formation avec les nouvelles technologies informationnelles pour réformer les institutions du marché du travail avec la protection sociale, afin de les adapter aux contraintes du marché financier et aux exigences de flexibilité précaire prônées par le Medef.

C'est ainsi qu'il reprend la proposition du programme de J. Chirac de « créer une véritable » assurance emploi « fondée sur un compte personnel de formation et une validation des acquis professionnels ».

Ceci fait écho à la demande du Medef qui propose « un compte épargne-formation [...] ayant pour objet de permettre [à tout salarié] d'accumuler du temps rémunéré pour suivre des actions de formations décidées » (1).

La proposition de J. Chirac est d'ailleurs très proche de celle qu'avait avancée L. Jospin dans son programme de campagne pour la présidentielle (compte-formation conçu comme un compte d'épargne).

D'ailleurs les Echos du 27 mars affirmaient : « Jacques Chirac et Lionel Jospin veulent inciter les salariés à se former durant leurs congés ». Et *la Tribune* du 26 mars rapportait que, avec ces dispositifs, « une part prise sur les congés des salariés permettra de financer cette formation ».

C'est pour cela qu'il est question d'un « compte épargne-formation » qui serait abondé par des jours de congés que chaque salarié refuserait de prendre, co-finançant ainsi son propre effort de formation.

C'est tout le contraire de la « Sécurité d'emploi et de formation » qui vise à construire, pour chacune et chacun, un nouveau droit à l'emploi stable et correctement rémunéré et à la mobilité choisie dans la sécurité grâce à la formation rémunérée tout au long de la vie.

b - Le défi de la retraite

Dans la foulée des engagements du sommet de Barcelone, visant à augmenter de 5 ans en moyenne l'âge du départ effectif à la retraite (ce qui le porterait à 63 ans en France), J.P. Raffarin parle du prolongement de l'activité pour ceux qui, au-delà de 60 ans, veulent « augmenter ainsi leurs droits ».

Et il se garde bien de faire référence aux fonds de pension, même si J. Chirac a parlé dans sa campagne de « fonds de pension à la française » et que le sommet européen de Barcelone a conclu à la nécessité de développer les « fonds de pension professionnels ».

Il se contente de parler de la « possibilité de compléter [pour chacun] sa pension grâce à une incitation fiscale par un revenu d'épargne ».

Cela confirme la volonté de développer la capitalisation – ce qui jouera contre le système par répartition – mais s’inscrit, cependant, dans le prolongement de la Loi Fabius sur l’épargne salariale dont L. Jospin, dans son livre avec A. Duhamel, a tenu à préciser qu’elle a vocation à être placée sur le marché financier pour construire un troisième étage au système des retraites par répartition (2).

On mesure alors l’importance, sur ce chapitre aussi, des propositions du PCF pour ouvrir une alternative émancipée du social-libéralisme. Une cotisation additionnelle serait instituée sur les produits financiers des entreprises et des banques. Simultanément serait engagée une réforme fondamentale de la cotisation sociale patronale : demeurant calculée sur la masse des salaires versés, son taux serait modulé en fonction d’un ratio rapportant les salaires versés à la valeur ajoutée globale (revenus financiers inclus) de chaque entreprise.

4. Au nom du travail et de l’emploi, la compétitivité par la baisse du coût salarial et l’attractivité

J.P. Raffarin, après L. Jospin et en cohérence avec les choix faits depuis plusieurs sommets européens, affirme : « notre objectif reste le plein-emploi ». C’est-à-dire, en réalité, le maintien d’un taux de chômage, d’une régulation du marché par le taux de chômage, à la différence de la visée de sécurité d’emploi et de formation qui éradiquerait le chômage.

Le Premier ministre précise cependant que « *le travail est une valeur* », mais pour ajouter aussitôt que « *les baisses de charges constituent la clef de voûte de notre stratégie* ».

Autrement dit, après le gouvernement Jospin qui a porté la baisse des charges sociales patronales à plus de 18 milliards d’euros par an avec la réduction du temps de travail, J.P. Raffarin annonce qu’il va redoubler dans cette politique de baisse du coût salarial qui tire vers le bas tous les salaires et dynamite la protection sociale.

Il prend appui, pour cela, sur le besoin d’insertion des jeunes dans l’emploi et la formation.

Ainsi, sans avoir le moindre mot pour l’avenir de ceux d’entre eux qui occupent aujourd’hui des « emplois-jeunes » en voie terminale et sont angoissés par leur avenir, il parle de la création de contrats jeunes dans le privé.

Ces nouveaux contrats seraient à durée indéterminée et totalement exonérés de charges sociales pour les employeurs (voir article de F. Maury dans ce numéro).

J.P. Raffarin reprend ainsi, en substance, une promesse faite en 1997 – mais jamais tenue – de L. Jospin de créer des « emplois-jeunes » dans le privé.

Surtout, constatant que les « emplois-jeunes » dans le public ont, pour l’essentiel, bénéficié à des individus formés et diplômés, il annonce réserver les contrats jeunes dans le privé aux seuls individus non qualifiés.

De plus, à la différence des « emplois-jeunes » qui offriraient des contrats à durée déterminée de cinq ans, ces nouveaux contrats seraient formellement à durée indéterminée.

En réalité, la durée de maintien dans l’emploi des titu-



On change officiellement de priorité : la sécurité au lieu de l’emploi

lares de ce type de contrat dépendra essentiellement du caractère pérenne ou non des allègements de charges sociales patronales.

Au total, ce nouveau dispositif concourra à accentuer la pression à la baisse des salaires, tout en désresponsabilisant les entreprises par rapport à l’emploi. Bien plus, ne comportant aucune disposition pour la formation de ces jeunes, cette mesure pourrait accroître, en fait, la ghettoïsation des salariés peu qualifiés.

J.P. Raffarin parle aussi d’une « simplification de notre code du travail ». Il promet un « assouplissement des 35 heures » et, en fait, leur mise en cause par le recours aux heures supplémentaires, pressions sur le pouvoir d’achat des salariés aidant.

Il annonce son intention de revenir sur la loi de modernisation sociale si contestée par le grand patronat.

Enfin, il n’a pas le moindre mot en matière de salaires et de pouvoir d’achat, si ce n’est pour annoncer une harmonisation des six SMIC engendrés par l’usine à gaz des lois Aubry sur le passage aux 35 heures.

En fait, ce silence est tout à fait complémentaire de celui maintenu sur le marché financier et la Banque Centrale Européenne. Il s’agit, bien au contraire, de tout faire pour que la France facilite l’œuvre de défense par la BCE du taux de profit sur le marché unique européen avec son obsession corrélative de la maîtrise des salaires. Le refus de donner un « coup de pouce » au Smic à l’occasion de la réélection de J. Chirac illustre fortement ce dessein. ■

1. Medef : projet d’accord national interprofessionnel relatif à l’accès des salariés à la formation professionnelle continue. 25-09-01, p. 7.

2. L. Jospin, « Le temps de répondre », Stock, 2002, pp. 252 et 253.